



Peyrolles-info

171

Conseil municipal du 12 janvier 2021

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray ,
Pierre Hénon ;

Pouvoir de Thierry Ponsin à Pierre Hénon ;

Absent : Éric Reignier

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30

Les compte-rendus des séances des 10 et 17 décembre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

1. MISE EN PLACE D'UNE TRANCHÉE DRAINANTE DANS LES ALLUVIONS DU GARDON ET REPRISE DU PUIS DE PEYROLLES

Deux entreprises de travaux publics ont répondu à l'appel d'offres (procédure adaptée ouverte) : Cazal et Cabrit (avec une sous-traitance à Canonge et Biallez pour les organes du puits).

Le cabinet d'études Riparia a procédé à une analyse très fouillée de ces offres. Conformément au règlement elle a engagé une négociation avec ces deux candidats qui a permis une légère baisse de prix. Le cabinet Riparia a procédé au classement des deux offres (la note globale étant pondérée à 60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix) :

| ENTREPRISE | Note prix | Note technique | Note globale | Classement |
|---------------------------------------|-----------|----------------|--------------|------------|
| CAZAL TP | 30.3 | 39.60 | 69.9 | 2 |
| CABRIT TP / Canonge et Biallez | 40.0 | 40.80 | <u>80.8</u> | 1 |

Le conseil décide à l'unanimité de suivre la proposition du cabinet Riparia et de retenir l'entreprise Cabrit pour un montant total de 73 724 € HT.

2. DISSIMULATION DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION

A l'entrée de la commune le réseau de télécommunication est aérien et situé dans des arbres, ce qui génère régulièrement des coupures de ligne. Les travaux de dissimulation du réseau basse tension offrent l'opportunité de mettre en place du génie civil pour supprimer le réseau aérien de télécommunication dans cette partie de la commune. Il permettra aussi le développement de la fibre optique, des fourreaux vides étant placés en attente par la même occasion. Ces travaux ne pouvant recevoir de subvention le montant pour la commune est finalement, après étude détaillée, de 14 397 € HT.

Accord unanime du conseil

3. PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2021

Afin de faciliter le paiement des dépenses d'investissement du 1er trimestre 2021 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues et d'urgence, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020, à savoir :

| Chapitres des dépenses d'investissement | Dépenses d'investissement votées pour l'exercice 2020 | 25 % des dépenses votées en investissement au BP 2021 |
|---|---|---|
| Chapitre 20 (Immobilisations Incorporelles) | 3 401 | 850 |
| Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) | 232 728 | 58 182 |
| Chapitre 23 (Immobilisations en cours) | 12 240 | 3 060 |
| TOTAUX | 248 369 | 62 092 |

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- **Vote de crédits complémentaires :**
Le maire informe le conseil du transfert de 1 600 € du compte Dépenses imprévues (022) au compte Entretien terrains (61521) suite aux travaux supplémentaires dus aux intempéries et divers incidents.
- **Pylône de téléphonie mobile :**
*Des essais avec drone à différentes hauteurs ont été réalisés et donnent des résultats contradictoires. Il faudrait essayer d'avoir une mesure fiable, peut-être avec un ballon.
Une réunion doit avoir lieu la semaine prochaine avec les services du département pour déterminer l'avenir de ce projet.*

- **Déchetterie :**
Un habitant de Saint-André-de-Valborgne s'est plaint de la pollution causée par l'épisode cévenol de septembre qui a emporté les bennes de déchets, il réclame le déménagement de cette déchetterie trop proche du Gardon. Il lui a été répondu que cela avait déjà été envisagé à plusieurs reprises mais que le coût est énorme car ce type d'aménagement n'est plus du tout subventionné.
- **Adressage :**
L'adressage réalisé par la commune est de plus en plus souvent intégré sur les cartes et les sites de commande en ligne. Vous pouvez retrouver l'intégralité de cet adressage sur le site officiel :
<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/30195> (zoomer sur la carte ou cliquer sur un nom de voie puis un numéro).
Sur le géoportail de l'IGN (Institut géographique national) il peut apparaître des numéros fictifs créés par eux, il faut zoomer au maximum pour voir les "vrais" numéros.
- **Vaccination :**
Un conseiller souhaite que la commune fasse venir une infirmière en mairie pour une journée de vaccination anti-CoVid. Le conseil pense que c'est totalement inapplicable et disproportionné actuellement.

La séance est levée à 18h40